



Appel à communication Premier circulaire

Le Centre International des Etudes et des Recherches Stratégiques de Gouvernance Spatiale et Développement Durable dans les Oasis et les Montagnes

Organise

En partenariat avec la Fondation du Grand Ouarzazate pour le Développement Durable, la Faculté Polydisciplinaire d'Ouarzazate, l'Ecole Normale Supérieure de Rabat (Université Mohammed V), la Commune de Ghassate et le Centre des Etudes en Archéologie, Arts, Sciences du Patrimoine de l'Université de Coimbra (Portugal)

Le premier congrès international sur :

**Economie du Patrimoine:
Quelles contributions au développement durable des
espaces fragiles des oasis et des zones de montagnes ?
A Ouarzazate, les 3-4 mai 2017**



Note de cadrage du congrès

- Intitulé du Congrès

Economie du Patrimoine:
Quelles contributions au développement durable des espaces fragiles des oasis et des zones de montagnes ?

- Contexte général

La thématique du congrès : « Economie du patrimoine : quelles contributions au développement durable des espaces fragiles des oasis et des zones de montagnes ? » s'inscrit dans un contexte global soutenu par l'intérêt des pouvoirs publics marocains au développement local dans l'ensemble des espaces géographiques (**en particulier la Région Draa- Tafilalet**) qui recèlent de nombreux atouts patrimoniaux, pouvant être exploités, par le biais de :

- L'industrie touristique et cinématographique ;
- La promotion du pays en tant qu'espace, identité et culture notamment dans la **Région Draa Tafilalet** ;
- L'intégration dans les programmes d'identification des différentes composantes du territoire national voire même international ;
- La valorisation dans le cadre de l'unité qui distingue, la **Région Draa- Tafilalet en particulier**, et d'autres zones oasiennes et montagneuses dans le monde en général (oasis africaines, maghrébines et les oasis des pays du Golf....) ;
- La sensibilisation de la population locale de l'importance de ces atouts patrimoniaux et la revivification du patrimoine anéanti, surtout dans **la région Draa-Tafilalet**, comme dans d'autres espaces oasiens.

- Thématique du congrès

Le patrimoine revêt un caractère central dans le débat autour du développement durable et de la recomposition des territoires. Ainsi son intégration dans le processus de développement devient à nos jours une nécessité absolue.

Le patrimoine est une approche qui attire différentes disciplines, notamment l'histoire, l'archéologie, l'Art, la littérature, l'architecture, l'anthropologie, etc.

De nos jours, le patrimoine est devenu un sujet des sciences économiques, culturelles et socio-spatiales. Il s'intègre dans toutes ses dimensions et manifestations à même d'en faire un secteur porteur de développement local, s'il est convenablement et judicieusement sauvegardé et valorisé.

A partir de là, le développement, est en même temps un objectif et un moyen, puisque la valorisation des composantes du patrimoine passe par sa sauvegarde, son entretien et sa perpétuité pour créer de la richesse morale que matérielle.

Actuellement, le patrimoine a dépassé sa composante purement matérielle (les bâtiments, les objets artisanaux aux différentes dimensions architecturales, fonctionnelles, esthétiques ou cognitives) pour s'étendre au cadre naturel et culturel immatériel (les sculptures, les anciens écrits, les savoir-faire...). Cette approche reprend ainsi tout ce que l'Homme a hérité du passé, à travers son interaction avec son environnement et de sa capacité à transmettre son savoir-faire acquis des ancêtres aux générations futures, en s'adaptant à des milieux écologiquement fragiles.

Le patrimoine est mobilisé dans des démarches de développement des territoires en tant que ressource. Issu d'une opération de sélection, d'appropriation et de préservation, le patrimoine s'inscrit dans la dynamique territoriale en tant qu'élément fondateur, garant de sa cohésion et de sa continuité.

Partant de ce constat, le patrimoine représente un élément d'attraction spatiale, un atout garantissant l'équilibre économique et un déterminant de l'identité et de la cohésion sociale.

Aussi, l'étude d'un composant patrimonial nécessite de se focaliser sur sa faisabilité économique, à travers les estimations de recettes qu'il peut générer et aussi les outputs qui peuvent en faire un levier économique capable de créer une dynamique s'élargissant à diverses activités territoriales. Par son attractivité touristique, le patrimoine permet la création de l'emploi et la dynamisation de l'activité commerciale au moment de sa restauration, sa revitalisation et sa valorisation.

Dans ce sens, les espaces oasiens et désertiques ainsi que les différentes zones de montagnes sont considérés comme des réservoirs importants de toutes les formes du patrimoine matériel (kasbahs, ksour, greniers collectifs, gravures rupestres, parcs naturels et réserves de biosphère...) ou immatériel (chants, danses, techniques de gestion de l'eau des khetaras, de stockage des ressources et de gestion communautaire...etc.).

Ces espaces patrimoniaux à ciel ouvert permettent aux visiteurs, aux chercheurs érudits d'approcher directement leurs spécificités et de s'inspirer de leurs cultures.

L'étude de ces territoires patrimoniaux permet de démystifier les mystères du patrimoine dans les espaces fragiles oasiens et montagneux et de les approcher sous différents angles afin d'en saisir leurs dimensions à valoriser. Ainsi, quelque soit sa discipline, toute personne intéressée peut être incitée à contribuer pour l'élaboration d'une charte et d'un projet économique à base du patrimoine local, et ce en formulant des recommandations méthodiques et pratiques qui lui permettent d'être une partie intégrante des activités génératrices de revenu dans ces espaces.

Le tourisme, la cinématographie, et l'artisanat local traditionnel ou moderne constituent des formes de valorisation du patrimoine oasien et de montagnes. Ils peuvent également rectifier certaines valeurs patrimoniales dans le secteur agricole, ou dans la gestion des eaux d'irrigation que dans l'aménagement de l'espace et des sociétés locales.

L'objectif assigné à cette manifestation scientifique serait de déceler le rôle du patrimoine oasien et de montagnes dans la résurrection des valeurs sociétales anciennes et la création de nouvelles valeurs permettant sa pérennité et la conservation de l'identité et de la spécificité des territoires qui l'abritent.

Ce congrès vise également à dégager les éléments qui font de la reconsidération du patrimoine dans les oasis et les montagnes un centre d'intérêt des différents acteurs dans le cadre de la mondialisation et suite à l'accroissement des voix revendiquant le retour au local pour préserver les spécificités territoriales.

Ce congrès aura, par ailleurs, pour finalité la mise en exergue du rôle du patrimoine dans l'alliance des efforts autour d'un projet communautaire unifié, ayant un passé quasi commun, un présent consenti et un avenir prolongé dans le temps.

- **Problématique**

La problématique de ce congrès s'articule autour de plusieurs questionnements notamment:

- Quel est le rôle de l'économie du patrimoine dans la reconsidération des composantes territoriales dans toutes ses dimensions, et quelle approche peut-on adopter pour en créer des activités génératrices de revenu à exploiter dans l'attraction touristique et la redynamisation de l'économie locale, notamment dans **la Région Draa-Tafilalet ?**

- Quelle valeur requière le patrimoine en absence de stratégies claires, opérationnelles et actives pour sa protection et l'investissement de ses outputs d'une manière conforme ?
- Peut-on considérer la composante patrimoniale dans les espaces oasiens et de montagnes comme étant une base du développement local durable ?
- Quelles sont les contraintes entravant la reconsidération du patrimoine ? Et quelles sont les solutions cohérentes et réalistes permettant de dépasser ces blocages, dans **la Région Draa-Tafilalet, dans d'autres zones oasiennes, maghrébines, africaines ou celles des pays du Golf ?**

- **Objectifs généraux :**

Débatte de manière concertée les mécanismes permettant de situer le patrimoine au cœur des opérations de développement des espaces fragiles et aux ressources réduites, notamment dans les zones oasiennes et des montagnes.

- L'échange des expériences et du savoir faire entre les académiciens, les experts, les chercheurs et les acteurs de la société civile selon une approche globale en vue de revaloriser la composante patrimoniale et d'en faire un levier de développement durable des sociétés oasiennes et de montagnes.
- La confrontation des expériences scientifiques des différentes régions du monde et la coordination entre les différents intervenants dans le domaine, pour la proposition de recommandations pratiques permettant au patrimoine de devenir un moteur de l'économie locale.
- La considération du patrimoine comme étant un centre d'intérêt des acteurs et la soumission de recommandations aux décideurs pour tenir compte du patrimoine dans la conception des projets de développement, en vue de créer des activités génératrices de revenu.
- L'encouragement de travaux de recherches ciblées visant l'économie du patrimoine afin d'en faire un choix stratégique pour créer une dynamique économique adaptée avec les espaces fragiles.
- La recherche de solutions pratiques pour se consacrer à l'économie du patrimoine et dégager des réponses aux différents questionnements et problématiques soulevés du patrimoine au niveau des oasis et des montagnes.

- **Les axes généraux de Congrès**

- **Axe I. Gestion du patrimoine environnemental et la sauvegarde des ressources territoriales**

- Les sites patrimoniaux géologiques et archéologiques et la question de la durabilité ;

- Le diagnostic des composantes locales naturelles qu'écologiques des oasis et des zones de montagnes ;
- La gestion de la biodiversité dans les oasis et dans les zones de montagnes ;
- L'investissement dans les potentialités naturelles et la préservation de l'environnement (énergie solaire, éolienne, produits de terroir...) ;
- Le patrimoine hydro-agricole et le développement territorial (agriculture, khetaras, séguias...)
- Le défi de sauvegarde des ressources territoriales des oasis et des zones de montagnes.

Axe II. Le patrimoine architectural et la gestion de l'espace

- L'histoire de l'architecture traditionnelle et sa contribution dans l'économie du patrimoine (ksour, kasbahs, greniers collectifs...)
- La gestion et l'aménagement des zones patrimoniales architecturales ;
- Le patrimoine architectural et les mutations socio-spatiales : les revenus de l'émigration et son impact sur l'architecture locale ;
- La contribution des activités économiques dans la durabilité du patrimoine architectural et dans sa conservation.

Axe III. Le patrimoine immatériel et préservation du patrimoine culturel local

- ✚ Les composantes du patrimoine immatériel dans la préservation de la mémoire collective (patrimoine oral...).
- ✚ Les mécanismes de commercialisation des potentialités patrimoniales immatérielles.
- ✚ Les contraintes entravant la conservation du patrimoine immatériel contre les influences externes.

Axe IV. Dispositions réglementaires pour la protection du patrimoine et sa durabilité

- La législation, les lois et les règlements permettant d'assurer la durabilité du patrimoine.
- Les nouvelles technologies et les formes de valorisation du patrimoine.
- Les méthodes et les approches adoptées pour préserver le patrimoine.
- Les facteurs et les comportements catalysant l'atteinte au patrimoine et les méthodes d'ajustement.

Axe V. Formes de valorisation du patrimoine et d'appui à l'économie locale et au développement durable

- L'économie touristique et son importance dans la promotion de la composante patrimoniale naturelle et culturelle.
- Le rôle de l'industrie cinématographique dans la valorisation du patrimoine et le développement local.
- Les musées et les établissements de commercialisation patrimoniale.
- La place du patrimoine comme trait d'union de l'histoire et l'importance de revitaliser ses composantes en voie de disparition.
- Les mécanismes et les aspects de la conservation du patrimoine dans les sites naturels et écologiques.
- Le rôle des acteurs locaux (société civile, universités, conseils territoriaux...) dans la conservation du patrimoine et sa revitalisation.

Comité de Coordination

- Dr. Aziz BENTALEB
- Dr. Youness BELAHSEN
- Dr. Asmae BOUAOUINATE
- Dr. Abderrahmane DEKKARI
- Dr. Hsaine ZGOU

Comité d'Organisation

- Dr. Aziz BENTALEB (Président du Centre International ERS GSDDOM)
- Dr. Youness BELAHSEN (Doyen de la Faculté Poly-disciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Maria da Conceição Lopes, PhD Archéologie, CEAACP-FCT, Université de Coimbra, Portugal. Membre du Comité du Patrimoine Mondial.
- Dr Hassane JAZIRI (Directeur de l'ENS, Université Mohamed V, Rabat)
- Dr Farid CHAOUKI (Enseignant-chercheur et Membre à la Fondation du Grand Ouarzazate pour le Développement Durable).
- M. Habib ENNACIRI (Fondation du Grand Ouarzazate pour le Développement Durable.)
- Madame Hayat BENNANI (Fondation du Grand Ouarzazate pour le Développement Durable).
- Dr. Asmae BOUAOUINATE (Membre au bureau exécutif du Centre IERSGSDDOM)
- Dr. Abderrahmane DEKKARI (Membre au bureau exécutif du Centre IERSGSDDOM)
- Dr. Abderrahman OIJAMAA (Membre au Centre IERSGSDDOM)

- Dr. Saadia AMAGHRIR (Juriste et Membre au bureau exécutif du Centre IERSGSDDOM)
- Dr. Nouredine SALIMI (Membre au Centre IERSGSDDOM)
- M. Abdelkarim ESSAYOUTI (Ingénieur d'état et Membre au Centre IERSGSDDOM)
- Dr. Hsaine ZGOU (Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Yassine DARMANE (Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Salah-Eddine KRIT (Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Abdennour SADIK (ENS, Université Mohamed 5- Rabat)
- M. Mohamed BOUSSALEH (Directeur du CERKAS, Ouarzazate)

Comité Scientifique

- Dr. Brahim AKDIM (Vice President de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fes)
- Dr. Youness BELAHSEN (Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Maria da Conceição LOPES (PhD Archéologie, CEAACP-FCT, Université de Coimbra, Portugal. Membre du Comité du Patrimoine Mondial).
- Monsieur Rafael ALFENIM (Direction Regionale de la Culture de l'Alentejo Evora, Portugal)
- Dr. Lakbir OUHAJOU (FLSH Ibn Zohr, Agadir).
- Dr Farid CHAOUKI (Enseignant-chercheur et Membre à la Fondation du Grand Ouarzazate pour le Développement Durable)
- Dr. Abdelaziz BAHOU (ENS, Université Mohamed 5, Rabat)
- Dr Hassan RADOINE (Ecole Nationale d'Architecture de Rabat)
- Dr Saida AZIZI (FLSH Ben Mssik, Casablanca)
- Dr. Lmadani MOUNTASSIR (FLSH Ibn Zohr, Agadir)
- Dr. Ahmed AÏT MOUSSA (FLSH, Mohammedia)
- Dr Frgan AMAZIANE (Université de Groboble, France)
- Dr Hocine RAHIM (Doyen de l'Université Bordj Bou Arreridj, Algerie)
- Dr. Hsaine ZGOU (Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Yassine DARMANE (Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Salah-Eddine KRIT (Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate)
- Dr. Mostapaha Oued Rim (FLSH, Mohammedia)
- Dr. Mohammed ZHAR (FLSH, Mohammedia)
- Dr. Sidi Mohammed KETTANI (FLSH Sais, Fes)
- Dr. Ali BENTALEB (Directeur de CEHE/ IRCAM- Rabat)
- Dr. Mohammed MOUHYIDDINE (FLSH Ben Msik, Casablanca)
- Dr. Mostapha AAFIR (Faculté Polydisciplinaire Taza)
- Dr. Mohammed OUDADA (Faculté Polydisciplinaire Ait Melloul)

- Dr. Mohammed BENMAKHLLOUF (Faculté des sciences de Tetouan)
- Dr. Abdelkebir BAHANI (Instiut Scientifique Universitaire, Rabat)
- Dr. Lahcen KABIRI (Faculté des Sciences et Techique d'Errachidia)
- M. Mustapha NAMI (Direction du Patrimoine Culturel, Ministère de la culture)
- Dr Ahmed OMOUSS (Directeur du Parc National de l'Art Rupestre, Agadir)
- M. Mohamed BOUSSALEH (Directeur du CERKAS, Ouarzazate)
- Dr Abdelmajid ESSAMI (FLSH de Mohammedia)
- Dr. Brahim JAAFAR (Directeur de l'Agence Regional des Excussions des projet Draa-Tafilalet)
- Dr. Abdellah MATIR (Inspecteur Regional de l'Urbanisme et de l'Amenagement du territoire, Region Draa-Tafilalate)
- Dr. Idil AMROU (FLSH Moulay Samail, Meknes)
- Dr. Allal ZAROUALI (FLSH d'oujda)
- Dr. Mohamed HAMJIK (FLSH , Dhar Mhraz, Fes)
- Dr Abdelmajid Hilal (FLSH de Marrakech)
- Dr Maria LOPES (Archéologue et membre de comité UNESCO, Université Coimbra, Portugal)
- Dr james Mc GREOGOR (Expert en écotourisme, Canada)

Comité Culturel

- Dr Faiçail Chraïbi (FLSH Ain Chock, Casablanca)
- Madame Hayat Bennani (Actrice Associative “ Droit de l'homme et développement durable ... ” et Conseillère Régionale « Draa-Tafilalet »)
- M. Bouchaib, BEL FARES (Fondation du Grand Ouarzazate)
- Houria Aouragh (Doctorante et Membre au bureau exécutif du Centre IERSGSDDOM)
- Hanane Saouidi (Membre au Centre et Doctorante à l'Ecole Mohammedia d'ingénieur, Rabat)
- Dr Abdennour Sadik (Membre au Centre IERSGSDDOM)
- Dr. Abdellatif Samlali (Membre au bureau exécutif du Centre IERSGSDDOM)
- Dr. Hossain BOUDILAB, Member of IERSGSDDOM International Center, Morocco.
- Dr. Hanane Hammouda (FLSH de Rabat)
- Dr. Naima Chakiri (Agence de Développement social)
- M. Omar Naja (Acteur Associatif, Ouarzazate)
- Dr My Ahmed Erida (Membre au Centre IERSGSDDOM)

Comité Media et Communication

- M. Afakir Mustapha
- Dr Brahim Hassnaoui
- M. Hassan Chabaki

- Dr M'hamd Ouassou
- M'barek Tafouss
- M. Lhassan Benalayat
- M. Rachid Addou
- M. Mohamed Aouragh

Comité de Suivi et de Logistique

- M. Ahmed Alaoui el Belghiti
- M. AbdelhadiBaala
- Tarik Bakhati
- Mustapha Elhassanaoui
- Mlle Bouhra Boumahdi
- M. Abderrahmane Ait Taleb
- M. Hakim Belkacem
- M. Mohamed Foulfoule

Dates importantes

- Date limite de réception des résumés : 5 mars 2017
- Email du congrès: congres.ouarzazate2017@gmail.com
- Avis d'acceptation : 15 mars 2017
- Article complet : 20 avril 2017
- Diffusion de programme : 22 avril 2017
- Tenue du congrès : Ouarzazate, 3 et 4 mai 2017
- Fais d'inscription à payer sur place : Etudiants et Associations 100Dh / les chercheurs marocains 300Dh / les chercheurs étrangers, ONG international 500Dh (MAD)
- Publication des actes du congrès dans une revue spécialisée.
- (1 euro = 10Dh)
- 5 mai 2017: Visite des monuments historiques de la ville d'Ouarzazate
- **Langues du congrès**: Arabe, Français et anglais. Le comité d'organisation n'assure pas la traduction simultanée.

⇒ Contacts pour tout renseignement ou toute information supplémentaire :

- Prof Aziz Bentaleb: 0661366902
- Prof Abderrahmane Dekkari: 0666141561
- Prof Hassan Chabaki: 0652795500
- Prof Abdelkarim Essayouti: 0627182968
- Prof Abdennour Sadik : 0672922385
- Prof. Hsaine Zgou : 0661860212
- Prof. Yassine Darmane: 0662842163